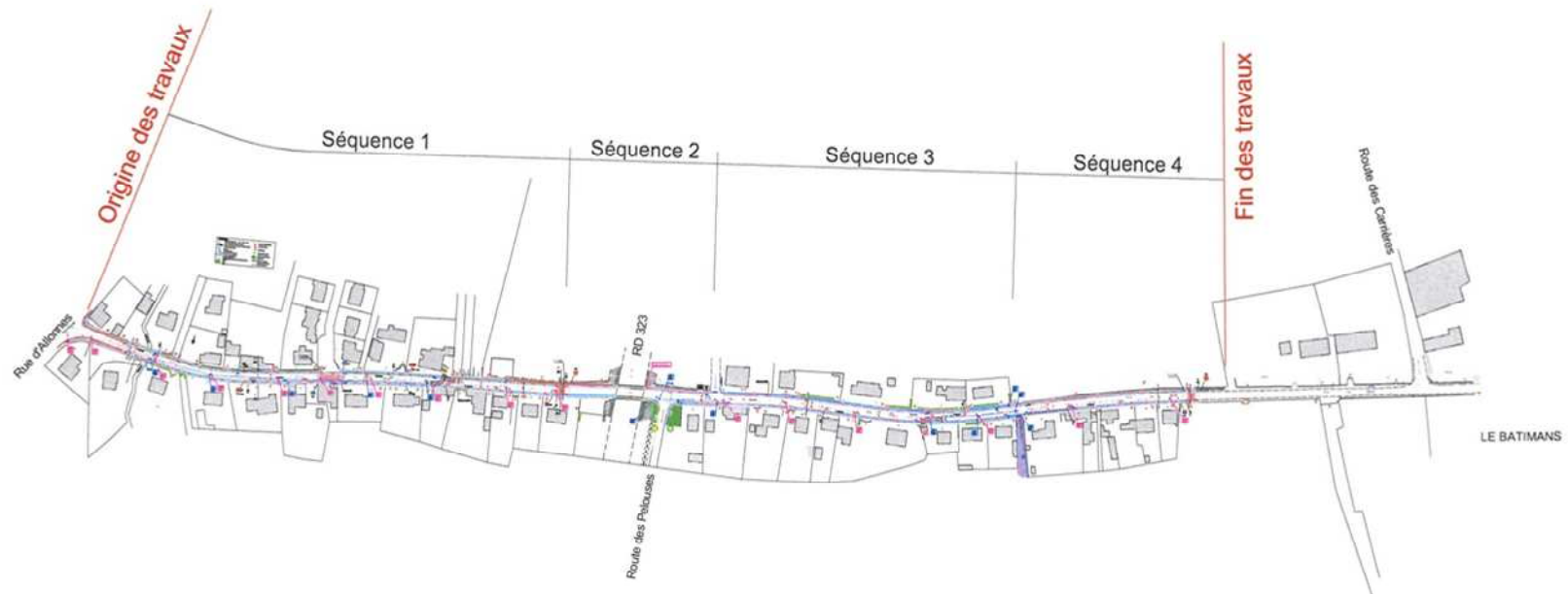


SPAY  
Aménagement de la rue des Aulnays  
Présentation publique du 16 juin 2022



## Périmètre des travaux

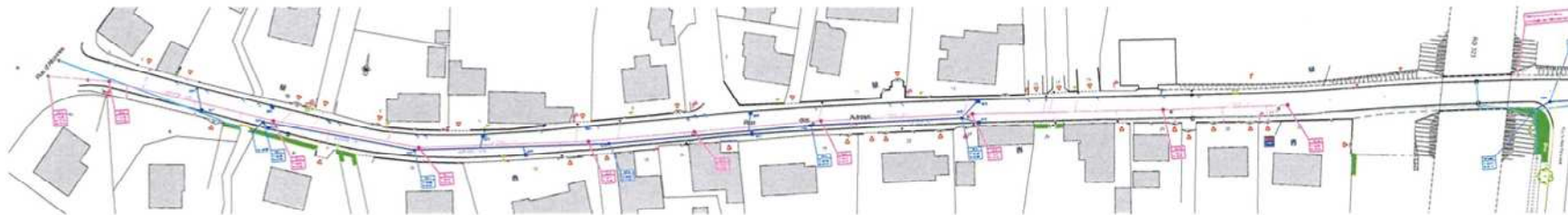


I.R.P.L.  
15, rue Gougeard  
72 190 LE MANS

Tél: 02.43.81.72.01  
Fax: 02.43.76.91.55  
E-mail: irpl72@irpl.fr

1ère phase de travaux :  
réhabilitation des réseaux EU et EP  
Maîtrise d'Ouvrage : Communauté de communes du Val de Sarthe  
1ère section : de la rue d'Allonnes à l'ouvrage de la RD323

☞ Travaux à partir de mi-septembre 2022



Aménagements:

- Remplacement du réseau d'eaux usées
- Création d'un réseau d'eaux pluviales

## 2ème section : de l'ouvrage D323 à la sortie d'agglomération



### Aménagements:

- Remplacement du réseau d'eaux usées
- Création d'un réseau d'eaux pluviales

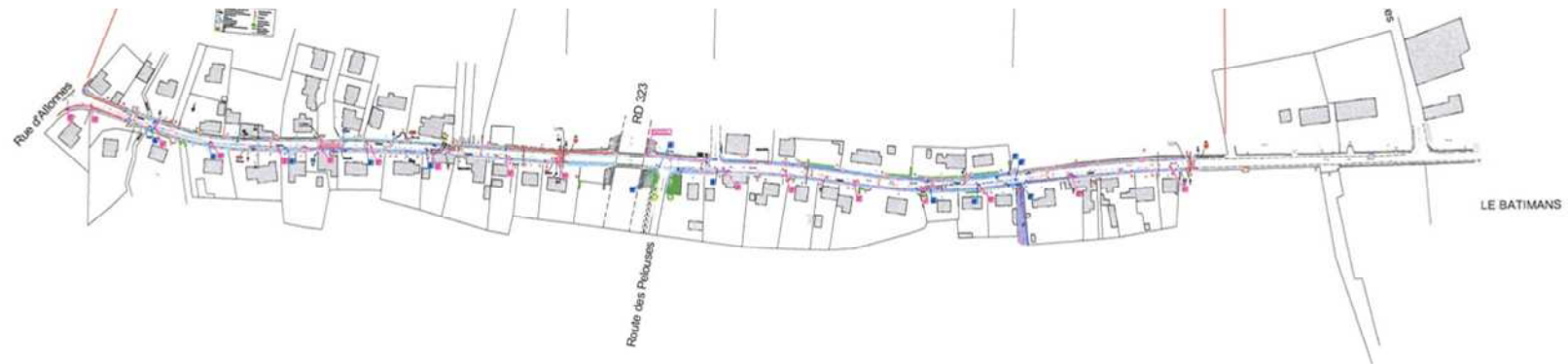
### Réseau d'eau potable :

- Le SIDERM interviendra sur le réseau AEP sur cette deuxième section à l'issue des travaux d'assainissement

## 2ème phase de travaux : Effacement des réseaux aériens

Les travaux seront conduits par le Conseil Départemental de la Sarthe (BRED)

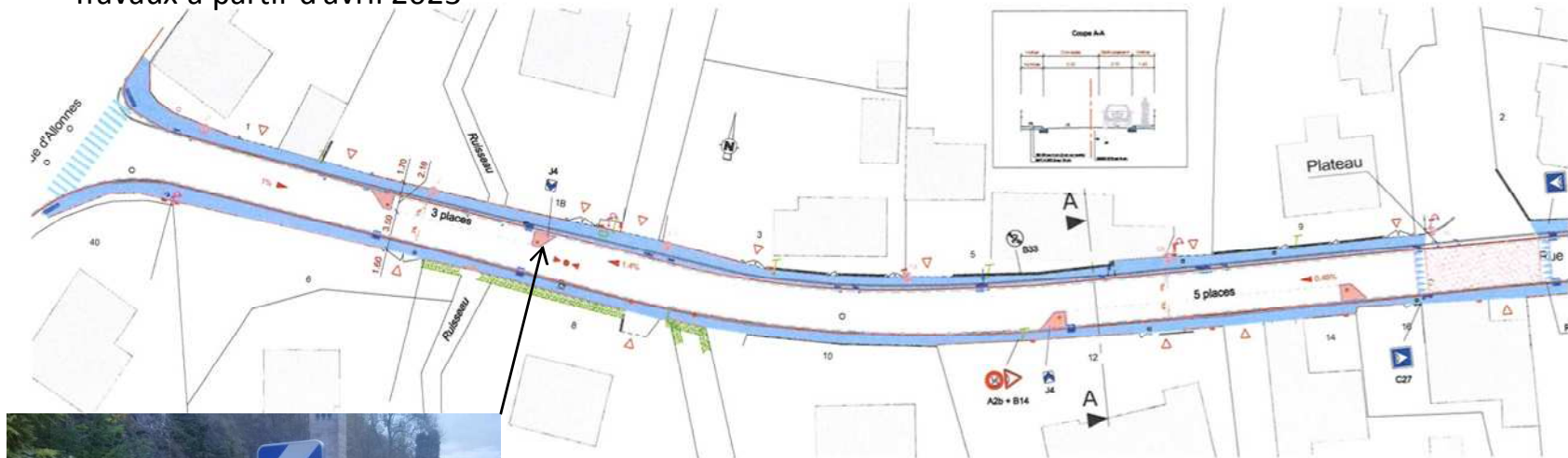
☞ Travaux à partir de mi-septembre 2022



3ème phase de travaux :  
Aménagement de la voirie et des trottoirs  
Maîtrise d’Ouvrage : Mairie

1ère section : de la rue d’Allonnes à l’ouvrage de la RD323

☞ Travaux à partir d’avril 2023



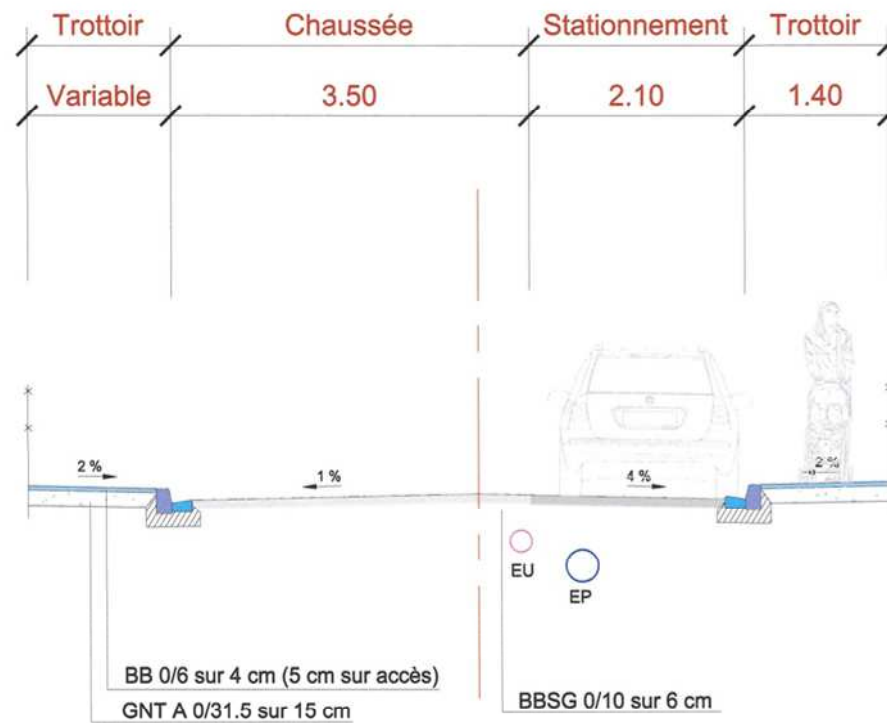
Aménagements:

- Pose de bordures neuves
- Pose de grilles ou de bouches d’engouffrement pour les eaux pluviales
- Réfection des trottoirs en enrobé (norme PMR)
- Création de chicanes délimitées par des d’îlots de stationnement
- Création d’un plateau ralentisseur au droit de l’impasse des Nénuphars
- Réfection de la chaussée

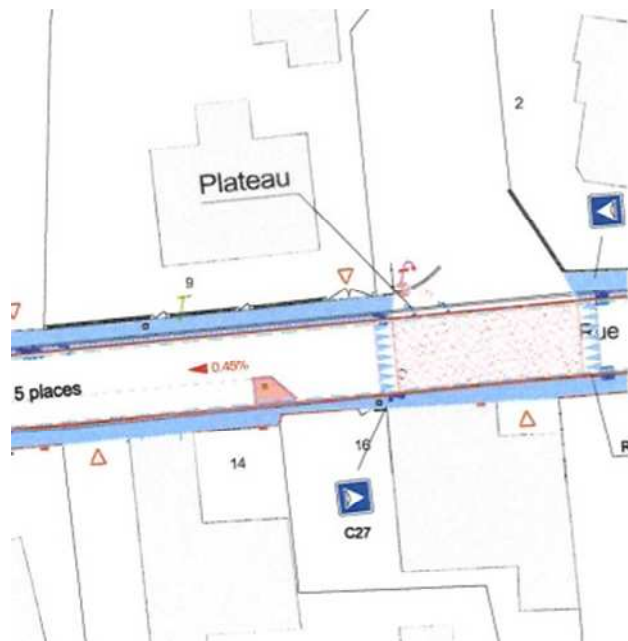
# 1ère section : chicanes Pour stationnements



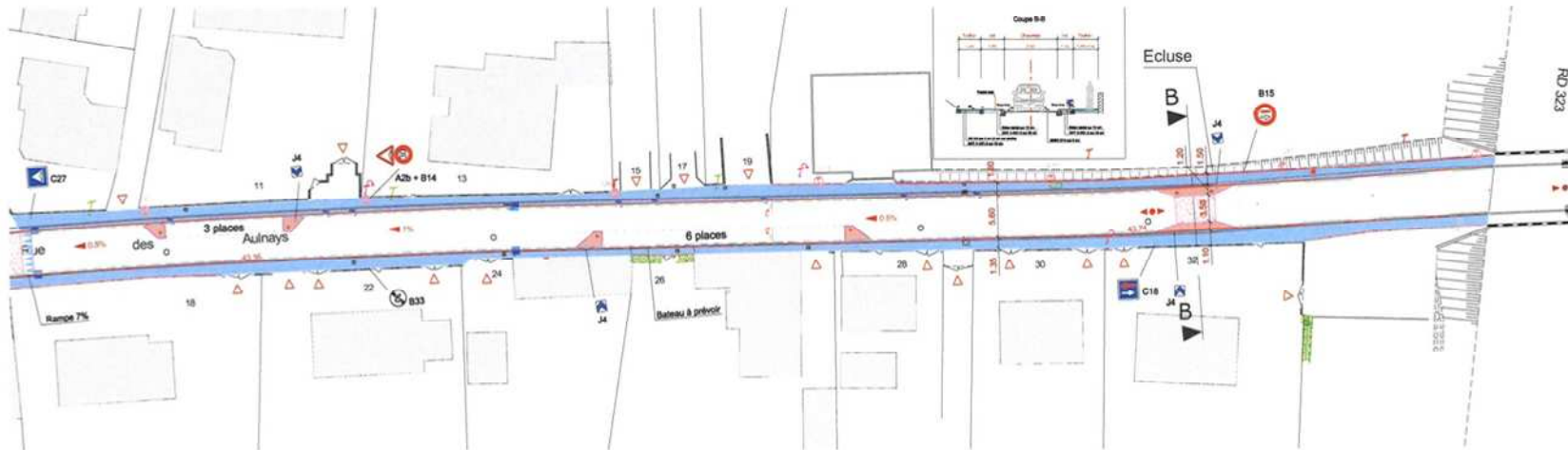
Coupe A-A



1ère section : plateau ralentisseur  
à l'intersection avec l'impasse des Nénuphars



## 1ère section : de la rue d'Allonnes à l'ouvrage de la RD323



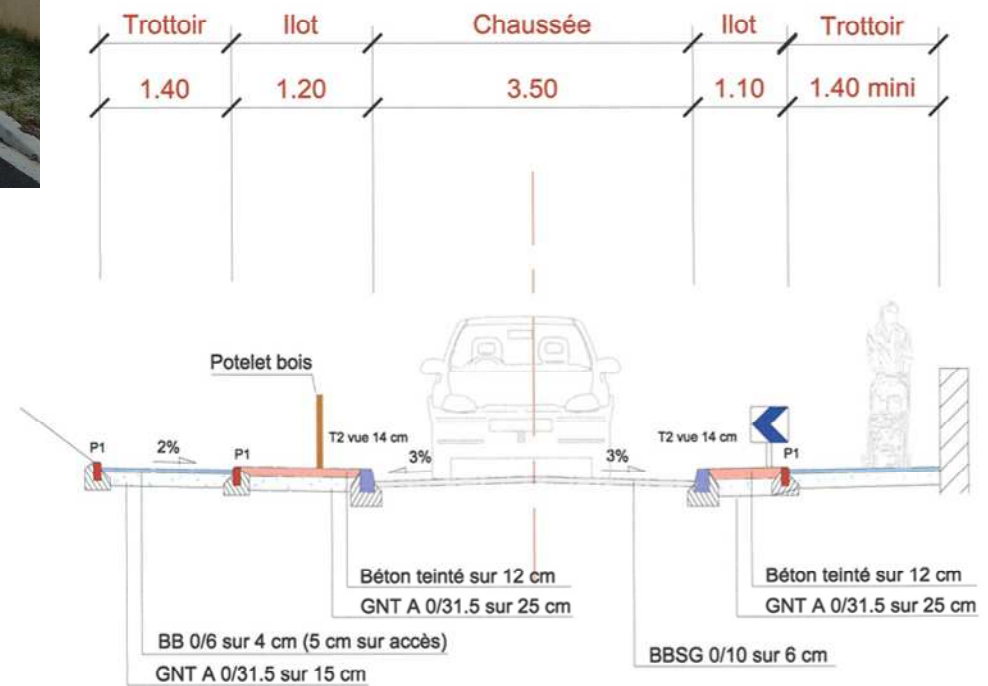
### Aménagements:

- Pose de bordures neuves
- Pose de grilles ou de bouches d'engouffrement pour les eaux pluviales
- Réfection des trottoirs en enrobé (norme PMR)
- Création de chicanes délimitées par des d'îlots de stationnement
- Création d'une écluse à l'approche de l'ouvrage de la RD323
- Réfection de la chaussée

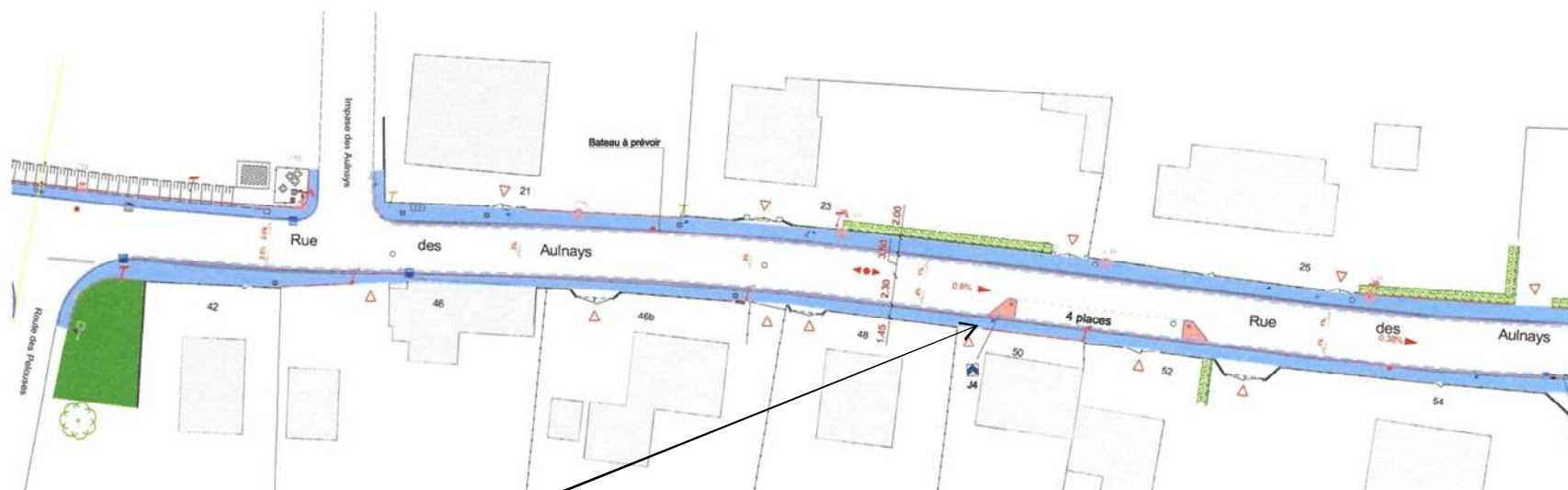
1ère section : écluse  
à l'approche de l'ouvrage de la RD323



Coupe B-B



## 2ème section : de l'ouvrage D323 à la sortie d'agglomération



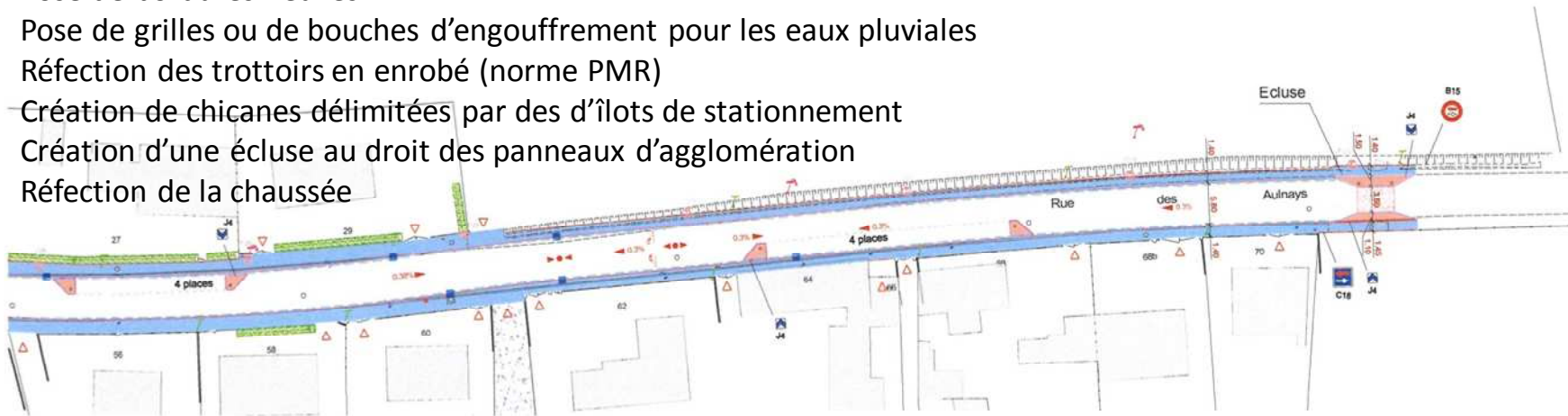
### Aménagements:

- Pose de bordures neuves
- Pose de grilles ou de bouches d'engouffrement pour les eaux pluviales
- Réfection des trottoirs en enrobé (norme PMR)
- Création de chicanes délimitées par des d'îlots de stationnement
- Réfection de la chaussée

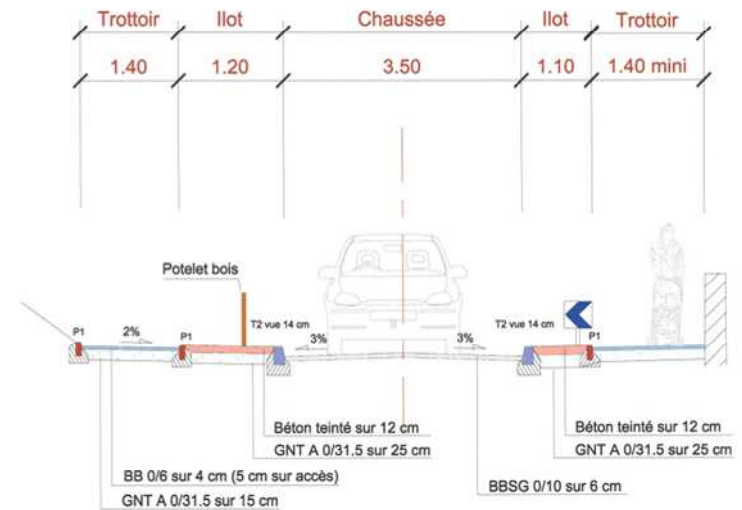
## 2ème section : de l'ouvrage D323 à la sortie d'agglomération

### Aménagements:

- Pose de bordures neuves
- Pose de grilles ou de bouches d'engouffrement pour les eaux pluviales
- Réfection des trottoirs en enrobé (norme PMR)
- Création de chicanes délimitées par des d'îlots de stationnement
- Création d'une écluse au droit des panneaux d'agglomération
- Réfection de la chaussée



Coupe B-B



4ème phase de travaux :  
Pose et raccordement des luminaires  
Maîtrise d'Ouvrage : Mairie

